



**Association des
centres jeunesse
du Québec**

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**L'ACJQ et les DPJ réclament la protection des enfants, des jeunes
et de leur famille contre les impacts du jeu en ligne**

Montréal, le 19 février 2010 - L'ACJQ et les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) du Québec souscrivent à la mise en garde des directeurs de la santé publique et de l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec envers l'étatisation des jeux en ligne.

La légalisation des jeux en ligne vient banaliser les risques et les conséquences pour les jeunes et, plus particulièrement, ceux en difficulté, déjà vulnérables. Selon les données rapportées dans une étude publiée en 2008 du Centre international d'études sur le jeu et les comportements à risque chez les jeunes de l'Université McGill, 167 100 élèves fréquentant l'école secondaire au Québec ont participé à des jeux de hasard et d'argent au moins une fois au cours des douze derniers mois.

Cette même étude établit que les jeunes disposant de plus d'argent de poche ou ayant un salaire sont plus susceptibles d'être attirés par les jeux de hasard et d'argent et de développer une dépendance. Quand on connaît le fléau du décrochage scolaire sévissant au Québec, l'ACJQ et les DPJ s'interrogent sur la pertinence de la légalisation du jeu en ligne et appellent à la vigilance et à la responsabilité sociale du gouvernement. Selon les recherches actuelles, favoriser l'accessibilité à cette forme de jeu peut être attrayant, surtout pour des jeunes déjà fragilisés. Les garçons représentent actuellement la clientèle cible le plus à risque mais les filles ont tendance à les rejoindre.

La problématique du jeu en ligne peut entraîner une multitude de conséquences psychosociales, non seulement pour les jeunes, mais également pour les familles lorsque l'un ou l'autre des parents est aux prises avec un problème de dépendance. Il faut éviter ce dérapage. Par ailleurs, l'ACJQ et les DPJ sont inquiets quant à l'efficacité réelle des systèmes de sécurité qui permettraient d'éviter l'utilisation des jeux en ligne par les mineurs.

Les directeurs de la protection de la jeunesse travaillent en centre jeunesse. Il y a un centre jeunesse par région. L'Association des centres jeunesse du Québec est le regroupement des 16 centres jeunesse, responsables de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents et des dispositions législatives en matière d'adoption. Ils ont pour mission de fournir, partout sur le territoire du Québec, des services psychosociaux ou de réadaptation à 105 000 enfants, jeunes et familles en difficulté.

-30-

Source : Association des centres jeunesse du Québec

Renseignements : Judith Laurier
(514) 842-5181, poste 311 ou cellulaire (514) 237-5181